Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conforme à l'original produit,
Début du texte, page suivante.

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DES ESSENCES DES ARMÉES : *sous-direction administration ; bureau du personnel.*

CIRCULAIRE N° 5246/DEF/DCSEA/SDA/2/RFR/512-16 relative au calendrier des stages organisés par le service des essences des armées.

Du 20 août 2007

NOR D E F E 0 7 5 1 8 3 1 C

Pièce(s) Jointe(s) :

Dix-huit annexes.

Référence de publication : BOC N°27 du 9 novembre 2007, texte 21.

Art. 1er . La présente circulaire a pour objet de préciser les sessions de formation ouvertes au personnel civil et militaire par le service des essences des armées (SEA).

Art. 2 . Les conditions d'accès aux stages et leur organisation font l'objet des annexes jointes.

Art. 3 . Les accès aux stages « ingénieurs militaires des essences », « officiers du corps technique et administratif », « brevet élémentaire de technicien essences » se font par concours.

Art. 4 . Les candidatures pour les autres stages sont à adresser directement à la base pétrolière interarmées (BPIA) de Chalon-sur-Saône.

Art. 5 . Le personnel bénéficie des indemnités de stage en fonction de la réglementation propre à chaque armée et service. Une attestation de stage est remise à chaque stagiaire.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

L'ingénieur général,
directeur adjoint,

Vincent GAUTHIER.

ANNEXE I.

INGÉNIEURS MILITAIRES DES ESSENCES.

Libellé long : ingénieurs militaires des essences.

Libellé court : SEAIME.

Durée : deux ans.

Lieu : base pétrolière interarmées, Chalon-sur-Saône (71).

Catégorie : officiers.

Conditions de candidature :

Le recrutement se fait par voie de concours sur épreuves ou sur titres. Les candidats doivent remplir au 1er janvier de l'année du concours les conditions suivantes :

- être officier de carrière ;
- détenir le grade de capitaine ;
- être âgé de 38 ans au plus ;
- réunir au moins 3 ans et au plus 8 ans d'ancienneté de grade ;
- remplir les conditions requises d'aptitude physique ;
- concours sur titres : être titulaire d'un diplôme d'ingénieur figurant sur une liste arrêtée par le ministre chargé des armées.

Commentaires :

La 1re année de formation se déroule à l'institut français du pétrole. Elle est sanctionnée par l'attribution du diplôme d'ingénieur.

La 2nde année se déroule à la base pétrolière interarmées.

Sanction :

Nomination dans le corps des ingénieurs militaires des essences.

Notation :

Contrôle continu et examen final.

Objectif de la formation :

Le stage IME, effectué en seconde année du cursus d'intégration dans le corps des IME, a pour objectif de préparer les officiers ingénieurs diplômés de l'ENSPM(1) provenant des différentes forces armées extérieures au service des essences des armées (SEA) à assumer des fonctions de cadres supérieurs au sein du SEA.

Stage interarmées : non.

(1) École nationale supérieure du pétrole et des moteurs

ANNEXE II.

OFFICIERS DU CORPS TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF.

Libellé long : officiers du corps technique et administratif**.**

Libellé court : SEAOCTA.

Durée : un an.

Lieu : base pétrolière interarmées, Chalon-sur-Saône (71).

Catégorie : officiers.

Conditions de candidature :

Avoir suivi avec succès l'année de formation à l'école militaire du corps technique et administratif (Coëtquidan) et appartenir au service des essences des armées (sauf officiers étrangers).

Commentaires :

Formation d'application des officiers du corps technique et administratif du service des essences des armées.

Formation ouverte aux officiers étrangers.

Sanction :

Pas de sanction.

Notation :

Contrôle continu et évaluation des stagiaires lors de trois partiels répartis dans l'année.

Objectif de la formation :

La formation d'application des officiers élèves du corps technique et administratif du service des essences des armées (SEA) a pour objectif de préparer ces officiers à assurer les fonctions de commandement que la direction du service leur confiera.

Les officiers en fin de cursus de formation devront donc être en mesure :

- de connaître le SEA ;
- de commander un détachement du SEA, en tous lieux et en toutes circonstances ;
- de diriger un dépôt pétrolier du SEA comportant des personnels civils et militaires ;
- d'assumer les fonctions de représentation du SEA et de conseil pétrolier auprès des armées.

Stage interarmées : non.

ANNEXE III.

BREVET SUPÉRIEUR DE TECHNICIEN ESSENCES.

Libellé long : brevet supérieur de technicien essences.

Libellé court : SEABSTE.

Durée : dix-huit semaines.

Lieu : base pétrolière interarmées, Chalon-sur-Saône (71).

Catégorie : sous-officiers.

Conditions de candidature :

Appartenir au corps des sous-officiers du service des essences des armées.

Au 1er janvier de l'année de la demande, réunir au moins deux ans de grade d'agent technique.

Avoir une dernière notation de 8 au plus.

Commentaires :

Pas de commentaires.

Sanction :

Brevet supérieur de technicien essences.

Notation :

Contrôle continu et examen final.

Objectif de la formation :

Le brevet supérieur de technicien « essences » a pour objectif de préparer les sous-officiers, déjà détenteurs du brevet élémentaire de technicien « essences » (BETE) à assurer des fonctions de responsabilités plus importantes au sein des divers établissements du SEA.

En particulier, les sous-officiers en fin de cursus de formation devront être en mesure :

- de commander un petit détachement du SEA, en tous lieux et en toutes circonstances ;

- de diriger en tant qu'adjoint ou par intérim un établissement du SEA comportant des personnels civils et militaires ;

- d'assumer les fonctions de représentation du SEA et de conseil pétrolier auprès des armées.

Stage interarmées : non.

ANNEXE IV.

BREVET ÉLÉMENTAIRE DE TECHNICIEN ESSENCES.

Libellé long	: brevet élémentaire de technicien essences.
Libellé court	: SEABETE.

Durée	: un an.
Lieu	: base pétrolière interarmées, Chalon-sur-Saône (71).
Catégorie	: sous-officiers et civils.

Conditions de candidature :

SIGYCOP : 3234322 et aptitude à faire campagne en tous lieux et sans restriction.

Concours externe :

- au 1er janvier de l'année du concours, être âgé de 21 ans au moins et 28 ans au plus ;

- être titulaire, à la date du concours, d'un diplôme sanctionnant deux années d'études dans le second cycle de l'enseignement secondaire ou justifier d'une admission en classe terminale de ce cycle.

Concours interne : au 1er janvier de l'année du concours :

- être âgé de 21 ans au moins et 30 ans au plus ;

- pour les sous-officiers : compter au moins trois ans de service en cette qualité ;

- pour les ouvriers réglementés : cinq ans de services civils et militaires.

Recrutement au choix :

- être sous-officier titulaire d'un brevet militaire donnant accès à l'échelle de solde n° 3 ou être ouvrier réglementé ;

- être âgé au 1er janvier de l'année du stage de 25 ans au moins et 35 ans au plus et compter au moins trois ans de service au service des essences des armées.

Commentaires :

Pas de commentaires.

Sanction.

Brevet élémentaire de technicien essences.

Notation.

Contrôle continu et évaluation des stagiaires lors de trois partiels répartis dans l'année.

Objectif de la formation :

La formation des agents techniques stagiaires a pour objectif de les préparer à assurer des fonctions d'encadrement au sein du service des essences des armées (SEA).

Les agents techniques stagiaires en fin de cursus de formation devront donc être en mesure :

- de connaître le SEA ;
- de commander une section ou un service d'un détachement du SEA, en tous lieux et en toutes circonstances ;
- d'exercer les fonctions de chef de service exploitation ou infrastructure en dépôt ;
- d'exercer les fonctions d'adjoint au sein d'un dépôt.

Stage interarmées : non.

ANNEXE V.

BREVET SUPÉRIEUR DE TECHNICIEN DE L'ARMÉE DE TERRE / FORMATION DE SPÉCIALITÉ «LOGISTIQUE ESSENCES».

Libellé long : brevet supérieur de technicien de l'armée de terre formation de spécialité « logistique essences ».

Libellé court : SEABSTATFSLE.

Durée : dix sept semaines.

Lieu : base pétrolière interarmées, Chalon-sur-Saône (71).

Catégorie : sous-officiers.

Conditions de candidature :

Être sous-officier de la spécialité soutien pétrolier du service des essences des armées.

Être titulaire du BSAT(1) ou du BMP1(2) de la filière demandée.

Avoir satisfait aux épreuves de l'EA2(3) .

Remplir les conditions d'aptitude physique.

Commentaires :

Formation ouverte aux sous-officiers étrangers.

Période de formation commune de quinze semaines avec les stagiaires du brevet supérieur de technicien essences.

Sanction :

Brevet supérieur de technicien de l'armée de terre spécialité « logistique essences ».

Notation :

Contrôle continu.

Objectif de la formation :

Donner une formation à des sous-officiers en vue d'être en mesure :

- de commander un petit détachement du SEA, en tous lieux et toutes circonstances ;

- d'assumer les fonctions de représentation du SEA et de conseil pétrolier auprès des armées.

Stage interarmées : non.

(1) BSAT : brevet de spécialiste de l'armée de terre.

(2) BMP1 : brevet militaire professionnel du 1er degré.

(3) EA2 : épreuve d'aptitude du 2e degré.

ANNEXE VI.

FORMATION DES CONTRÔLEURS TECHNIQUES ESSENCES.

Libellé long : formation des contrôleurs techniques essences.

Libellé court : SEACONTECHESS.

Durée : cinq jours.

Lieu : base pétrolière interarmées, Chalon-sur-Saône (71).

Catégorie : officiers et sous-officiers.

Conditions de candidature :

Être désigné par sa direction régionale pour exercer l'emploi de contrôleur technique essences.

Commentaires :

Après le stage, les candidats sont contrôleurs stagiaires et subissent une période probatoire avant d'être habilités à exercer l'emploi de contrôleur technique essences par le directeur central du SEA.

Sanction :

Attestation de stage.

Notation :

Test en fin de stage.

Objectif de la formation :

Permettre aux cadres militaires du SEA de tenir l'emploi de contrôleur technique essences.

Stage interarmées : non.

ANNEXE VII.

FORMATION DES EXPERTS TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES PAR ROUTE.

Libellé long : formation des experts ADR.

Libellé court : SEAEXPERT.

Durée : dix jours.

Lieu : base pétrolière interarmées, Chalon-sur-Saône (71).

Catégorie : sous-officiers et civils.

Conditions de candidature :

Être volontaire ou désigné pour exercer l'emploi d'expert ADR.

Commentaires :

Habilitation délivrée par le directeur central du SEA.

Sanction :

Attestation de stage.

Notation :

Test en fin de stage.

Objectif de la formation :

Permettre au personnel désigné de tenir l'emploi d'expert ADR.

Stage interarmées : non.

ANNEXE VIII.

OUVRIERS NOUVELLEMENT EMBAUCHÉS.

Libellé long : ouvriers nouvellement embauchés.

Libellé court : SEAONE.

Durée : dix jours.

Lieu : base pétrolière interarmées, Chalon-sur-Saône (71).

Catégorie : ouvriers d'état.

Conditions de candidature :

À charge de la DCSEA.

Commentaires :

Tous les ouvriers nouvellement embauchés par le SEA doivent suivre cette formation dans l'année suivant l'embauche.

Sanction :

Pas de sanction.

Notation :

Pas de notation.

Objectifs de la formation :

Connaissance générale du SEA et de ses structures,

Sensibilisation à la prévention au sein d'un dépôt pétrolier,

Donner les bases des métiers d'OEP et de mécanicien.

Stage interarmées : non.

ANNEXE IX.

LUTTE CONTRE LES FEUX D'HYDROCARBURES (CADRES).

Libellé long : lutte contre les feux d'hydrocarbures (cadres).

Libellé court : SEAFEUA.

Durée : cinq jours.

Lieu : base pétrolière interarmées, Chalon-sur-Saône (71).

Catégorie : officiers, sous-officiers et civils.

Conditions de candidature :

Être cadre des armées, responsable de la sécurité incendie dans son organisme ou servant dans une unité de lutte contre le feu.

Commentaires :

Pas de commentaires.

Sanction :

Attestation de stage.

Notation :

Pas de notation.

Objectif de la formation :

Spécialiser les cadres responsables de la sécurité incendie dans la lutte contre les feux d'hydrocarbures.

Stage interarmées : oui.

ANNEXE X.

LUTTE CONTRE LES FEUX D'HYDROCARBURES (OPÉRATEURS).

Libellé long : lutte contre les feux d'hydrocarbures (opérateurs).

Libellé court : SEAFEUB.

Durée : trois jours.

Lieu : base pétrolière interarmées, Chalon-sur-Saône (71).

Catégorie : militaires du rang et civils.

Conditions de candidature :

Pas de conditions particulières.

Commentaires :

Stage pouvant être ouvert à des sous-officiers (sergent ou sergent-chef) encadrant des militaires du rang.

Sanction :

Attestation de stage.

Notation :

Pas de notation.

Objectif de la formation :

Former le personnel susceptible d'intervenir comme membre d'une équipe de première ou de deuxième intervention contre un feu d'hydrocarbures.

Stage interarmées : oui.

ANNEXE XI.

MAINTENANCE DES EXTINCTEURS.

Libellé long : maintenance des extincteurs.

Libellé court : SEAMAINTEXT.

Durée : deux jours.

Lieu : base pétrolière interarmées, Chalon-sur-Saône (71) ou CRE de Gergy.

Catégorie : militaires du rang et civils.

Conditions de candidature :

Pas de condition de candidature.

10 personnels par stage maximum.

Commentaires :

Pas de commentaire.

Sanction :

Test théorique et contrôle pratique.

Attestation de réussite.

Notation :

Pas de notation.

Objectif de la formation :

Former le personnel qui sera habilité par le chef de dépôt (ou de détachement) à exécuter les opérations de maintenance des extincteurs selon les normes de l'Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurance Dommages (APSAD) et du Comité National des Matériels Incendie et de Sécurité (CNMIS).

Stage interarmées : non.

ANNEXE XII.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

Libellé long : protection de l'environnement.

Libellé court : SEAENVIR.

Durée : cinq jours.

Lieu : base pétrolière interarmées, Chalon-sur-Saône (71).

Catégorie : officiers, sous-officiers et civils.

Conditions de candidature :

Stage ouvert en priorité aux cadres du SEA. Il peut être étendu, dans la limite des places disponibles, aux cadres des armées susceptibles d'intervenir dans le domaine de lutte contre la pollution par les hydrocarbures.

Commentaires :

Pas de commentaires.

Sanction :

Attestation de stage.

Notation :

Pas de notation.

Objectif de la formation :

Sensibiliser les cadres :

- aux responsabilités générales et particulières du chef d'établissement dans le cadre de la lutte contre la pollution ;

- aux réglementations liées aux activités pétrolières industrielles et humaines d'un établissement ;

- aux mesures de prévention (dans la construction des ouvrages, dans les activités d'exploitation pétrolières ou industrielles, etc...).

Préparer les cadres à intervenir :

- dans la lutte contre la pollution des sols et des cours d'eau avec mise en œuvre des moyens propres à l'établissement ou avec le concours d'intervenants extérieurs ;

- dans la décontamination et la réhabilitation d'un site, le règlement du contentieux.

Stage interarmées : oui.

ANNEXE XIII.

ÉPURATION-FILTRATION.

Libellé long : épuration-filtration.

Libellé court : SEAEPUFIL.

Durée : deux jours.

Lieu : base pétrolière interarmées, Chalon-sur-Saône (71).

Catégorie : officiers, sous-officiers, militaires du rang et civil.

Conditions de candidature :

Répondre à une des conditions suivantes :

- être cadre militaire appartenant au service des essences des armées et affecté dans un dépôt essences air, un dépôt essences aéronaval ou un dépôt essences de l'aviation légère de l'armée de terre ;

- être affecté dans les directions (directions régionales du SEA, établissement administratif et technique du SEA, laboratoire du SEA et avoir à traiter de ces problèmes) ;

- nécessiter une remise à niveau dans le domaine de façon à pouvoir travailler sur DEA, DEAN et DEALAT.

Commentaires :

Pas de commentaires.

Sanction :

Attestation de stage.

Notation :

Pas de notation.

Objectif de la formation :

Compléter les connaissances sur les techniques d'épuration, de filtration des carburéacteurs et informer sur les évolutions et les études en cours dans ce domaine.

Stage interarmées : non.

ANNEXE XIV.

AVITAILLEMENT HÉLICOPTÈRES.

Libellé long : avitaillement hélicoptères.

Libellé court : SEAAVIHELICO.

Durée : deux jours.

Lieu : base pétrolière interarmées, Chalon-sur-Saône (71).

Catégorie : sous-officiers, militaires du rang et civils.

Conditions de candidature :

Être gendarme des sections aériennes, officier marinier, sous-officier, militaire du rang ou personnel civil et titulaire de l'attestation de formation au transport des matières dangereuses.

Commentaires :

Pour les gendarmes, ce stage est précédé d'une formation au transport des marchandises dangereuses.

Sanction :

Attestation de stage.

Notation :

Pas de notation.

Objectif de la formation :

Sensibiliser le personnel à l'épuration du carburant aviation.

Former des gendarmes des sections aériennes, officiers mariniers, sous-officiers, militaires du rang et personnels civils à la mise en œuvre des camions-citernes avitailleurs.

Stage interarmées : oui.

ANNEXE XV.

FORMATION DES CONDUCTEURS AU TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR VOIE ROUTIÈRE.

Libellé long : formation des conducteurs au transport des marchandises dangereuses par voie routière (ADR)(1).

Libellé court : SEAADR.

Durée : voir commentaires.
Lieu : base pétrolière interarmées, Chalon-sur-Saône (71) / Écoles Logistiques du Train à Tours
Catégorie : sous-officiers, militaires du rang et civils.

Conditions d'admission :

Pour les militaires : être titulaire du brevet militaire de conduite PL(2) ou SPL(3).

Pour les civils : être titulaire du permis de conduire C ou E.

Commentaires :

Stages de formation initiale :

- stage initial de spécialisation citernes: ce stage se déroule sur sept jours et comprend trois jours de formation de base et quatre jours de spécialisation citerne;

- stage initial de spécialisation explosifs classe1: ce stage se déroule sur cinq jours et comprend trois jours de formation de base et deux jours de spécialisation classe 1;

- stage initial de spécialisation citernes et explosifs classe 1: ce stage se déroule sur neuf jours et comprend trois jours de formation de base, quatre jours de spécialisation citernes et deux jours de spécialisation munitions classe 1.

Tout stagiaire ayant échoué au test de la formation de base est renvoyé dans son organisme d'affectation et ne suit pas le reste de la formation.

Sanctions :

- certificat de formation de base ;

- certificat de formation spécialisation citernes ;

- certificat de formation spécialisation classe 1 ;

- certificat de formation spécialisation citernes + classe 1.

Notation :

- examen pour la formation de base ;

- examen pour la formation de spécialité citernes ;

- examen pour la formation de spécialisation classe 1.

Objectif de la formation :
Former les conducteurs civils et militaires de la défense de véhicules citernes ou camions plateaux transportant des matières dangereuses.

Stage interarmées : oui.

---

(1) ADR : agreement dangerous road

(2) PL : poids lourd

(3) SPL : super poids lourd

ANNEXE XVI.

PERFECTIONNEMENT À LA CONDUITE.

Libellé long : perfectionnement à la conduite.

Libellé court : SEAPERFECT.

Durée : deux jours.

Lieu : société APTH, Le Creusot (71).

Catégorie : sous-officiers, militaires du rang et civils.

Conditions de candidature :

Être titulaire du brevet militaire de conduite SPL confirmé ou d'un permis civil correspondant.

Détenir l'attestation de transport de matières dangereuses en cours de validité.

Commentaires :

Pas de commentaires.

Sanction :

Attestation de stage.

Notation :

Pas de notation.

Objectif de la formation :

Acquérir un comportement responsable et professionnel.

Savoir utiliser les différents systèmes de freinage.

Maîtriser le comportement des véhicules citernes.

Stage interarmées : non.

ANNEXE XVII.

CONDUITE DE CHARIOTS AUTOMOTEURS À CONDUCTEUR PORTÉ « CARISTE ».

Libellé long : conduite de chariots automoteurs à conducteur porté « CARISTE ».

Libellé court : SEACRT.

Durée : cinq jours.

Lieu : Délégation générale pour l'armement (CFBS) de Bourges (18).

Catégorie : sous-officiers, militaires du rang et civils.

Conditions de candidature :

Détenir un certificat médical d'aptitude à l'utilisation des chariots automoteurs de manutention.

Commentaires :

Se munir :

- d'une paire de chaussures de sécurité ;
- d'une combinaison de travail.

Sanction :

Attestation de stage délivrée par le CFBS de Bourges.

Notation :

Pas de notation.

Objectif de la formation :

Être capable d'utiliser un chariot automoteur de manutention en respectant la sécurité des personnes et du matériel conformément à la recommandation CNAMTS 389 pour les chariots de catégories 3 et 5.

Stage interarmées : non.

ANNEXE XVIII.
FORMATION À L'UTILISATION EN SÉCURITÉ DES CHARIOTS ÉLÉVATEURS À MÂT TÉLESCOPIQUE.

Libellé long	: formation à l'utilisation en sécurité des chariots élévateurs à mât télescopique.
Libellé court	: SEASAMB.

Durée	: cinq jours.
Lieu	: base pétrolière interarmées, Chalon-sur-Saône (71).
Catégorie	: sous-officiers, militaires du rang et civils.

Conditions de candidature :

Stage ouvert en priorité aux sous-officiers, aux militaires du rang et civils ayant vocation à se servir du chariot élévateur à mât télescopique.
Détenir un certificat médical spécifique à l'utilisation de l'engin.
Détenir le permis de conduire de la catégorie B ou le brevet militaire de conduite de la catégorie VL.

Commentaires :

Pas de commentaire.

Sanction :

Attestation de stage.

Notation :

Un test théorique et un test pratique. Toute note inférieure à 14 est éliminatoire.

Objectif de la formation :

Formation destinée à maîtriser sur le plan théorique et pratique l'utilisation en sécurité des chariots à mât télescopique.

Stage interarmées : non.

RÉFÉRENCE DU STAGE	DÉSIGNATION DU STAGE	LIEU DU STAGE	CATÉGORIE DE PERSONNEL				DATES		EFFECTIF PAR SESSION	RÉPARTITION PAR DIRECTION							PERSONNEL EXTÉRIEUR SEA							AUTORITÉ CHARGÉE DE PROPOSER LES CANDIDATS
			OFF	SOF	MDR	CIV	Début	FIN		DCSEA	BPIA	EATSEA	DRISEANE	DRISEAA	DRISEAM	LSEA	TERRE	AIR	MER	GEND	DGA	ETRAN	AUTRES	
MF 01/02	IME (1re année)	ENSPM	X				01.09.07	31.07.08																DCSEA
	IME (2e année)		X																					DCSEA
MF 01/01	1re partie	BPIA					30.08.07	10.02.08																
MF 01/01	2e partie	Organismes SEA					11.02.08	31.07.08																
	Dont																							
	Evacuation citernes	*BPIA*					*01 et 04.02.08*		*Stage réalisé avec les stagiaires OCTA marocains*															
	Stage épuration filtration	*BPIA*					*06.05.08*	*06.05.08*																
	Stage feu	*BPIA*					*27.05.08*	*29.05.08*																
	Stage protec.envir.	*BPIA*					*02.06.08*	*06.06.08*																
MF 03/02	OCTA	BPIA	X				29.08.07	18.07.08																DCSEA
	Dont																							
	Regroupement	*Lunéville*					*10.09.07*	*14.09.07*																
	Regroupement	*Lunéville*					*15.10.07*	*19.10.07*																
	Regroupement	*BPIA*					*03.03.08*	*07.03.08*																
	Regroupement	*Lunéville*					*23.06.08*	*27.06.08*																
	Evacuation citernes	*BPIA*					*30.01.08*	*31.01.08*																
	Stage feu	*BPIA*					*27.05.08*	*29.05.08*																
	Stage protec. envir.	*BPIA*					*02.06.08*	*06.06.08*																
	Stage épuration filtration	*BPIA*					*06.05.08*	*06.05.08*																

RÉFÉRENCE DU STAGE	DÉSIGNATION DU STAGE	LIEU DU STAGE	CATÉGORIE DE PERSONNEL				DATES		EFFECTIF PAR SESSION	RÉPARTITION PAR DIRECTION							PERSONNEL EXTÉRIEUR SEA							AUTORITÉ CHARGÉE DE PROPOSER LES CANDIDATS
			OFF	SOF	MDR	CIV	Début	Fin		DCSEA	BPIA	EATSEA	DRISEANE	DRISEAA	DRISEAM	LSEA	TERRE	AIR	MER	GEND	DGA	ETRAN	AUTRES	
MF 04/02	BSTE	BPIA		X			04.02.08	04.07.08																DCSEA
	Dont																							
	Regroupement	*BPIA*					*03.03.08*	*07.03.08*																
	Regroupement	*Lunéville*					*23.06.08*	*27.06.08*																
	Stage protec. envir.	*BPIA*					*02.06.08*	*06.06.08*																
	Stage épuration filtration	*BPIA*					*06.05.08*	*06.05.08*																
MF 05/02	BETE/ATS	BPIA		X			29.08.07	18.07.08																DCSEA
	Dont																							
	Formation militaire						*03.09.07*	*12.10.07*																
	Evacuation citernes	*BPIA*					*28.01.08*	*29.01.08*																
	Stage ADR	*BPIA*					*30.01.08*	*07.02.08*																
	Stage épuration filtration	*BPIA*					*06.05.08*	*06.05.08*																
	Stage feu	*BPIA*					*27.05.08*	*29.05.08*																
	Stage protec. envir.	*BPIA*					*02.06.08*	*06.06.08*																
MF 07/02	BSTAT	BPIA		X			18.02.08	27.06.08																DCSEA
	Dont																							
	Stage épuration filtration	*BPIA*					*06.05.08*	*06.05.08*																
	Stage protec. envir.	*BPIA*					*02.06.08*	*06.06.08*																

RÉFÉRENCE DU STAGE	DÉSIGNATION DU STAGE	LIEU DU STAGE	CATÉGORIE DE PERSONNEL				DATES		EFFECTIF PAR SESSION	RÉPARTITION PAR DIRECTION							PERSONNEL EXTÉRIEUR SEA							AUTORITÉ CHARGÉE DE PROPOSER LES CANDIDATS
			OFF	SOF	MDR	CIV	Début	Fin		DCSEA	BPIA	EATSEA	DRISEANE	DRISEAA	DRISEAM	LSEA	TERRE	AIR	MER	GEND	DGA	ETRAN	AUTRES	
MF 08/01	Séminaire des contrôleurs techniques essences	BPIA	X	X			21.04.08	25.04.08																DCSEA
MF 10/51	Formation des experts TMDR	BPIA		X		X	Dates à préciser ultérieurement																	DCSEA
MF 90/01	Formation ouvriers nouvellement embauchés	BPIA				X	03.03.08	14.03.08																

RÉFÉRENCE DU STAGE	DÉSIGNATION DU STAGE	LIEU DU STAGE	CATÉGORIE DE PERSONNEL				DATES		EFFECTIF PAR SESSION	RÉPARTITION PAR DIRECTION							PERSONNEL EXTÉRIEUR SEA							AUTORITÉ CHARGÉE DE PROPOSER LES CANDIDATS
			OFF	SOF	MDR	CIV	Début	FIN		DCSEA	BPIA	EATSEA	DRISEANE	DRISEAA	DRISEAM	LSEA	TERRE	AIR	MER	GEND	DGA	ETRAN	AUTRES	
MF 14/01	Avitaill. Hélicoptères	BPIA		X	X	X	19.12.07	20.12.07	20															DGGN/DPMAT
MF 14/02	Avitaill. Hélicoptères	BPIA		X	X	X	16.01.08	17.01.08	20															
MF 18/01	Epuration filtration	BPIA	X	X	X	X	11.03.08	12.03.08	36															BPIA/EAT/DR
MF 10/01	Feu opérateurs	BPIA			X	X	22.04.08	24.04.08	40															BPIA/DRISEA
MF 11/01	dont maint. extincteurs	BPIA			X	X	21.04.08	25.04.08	10															
MF 12/01 (+réf stage élèves)	Feu cadres+élèves	BPIA	X	X		X	26.05.08	30.05.08	40															BPIA/DRISEA
MF 13/01 (+réf stage élèves)	Protec. environnement élèves+national	BPIA	X	X		X	02.06.08	06.06.08	40															BPIA/DRISEA

RÉFÉRENCE DU STAGE	DÉSIGNATION DU STAGE	LIEU DU STAGE	CATÉGORIE DE PERSONNEL				DATES		EFFECTIF PAR SESSION	RÉPARTITION PAR DIRECTION							PERSONNEL EXTÉRIEUR SEA							AUTORITÉ CHARGÉE DE PROPOSER LES CANDIDATS
			OFF	SOF	MDR	CIV	Début	Fin		DCSEA	BPIA	EATSEA	DRISEANE	DRISEAA	DRISEAM	LSEA	TERRE	AIR	MER	GEND	DGA	ETRAN	AUTRES	
MF 17/06 (AT Bouju)	EVSEA Ctgt 03/2007	BPIA			X																			Effectif en fonction du recrutement
	dont																							
	CME						*S 34*	*S 39*																
	PL						*S 40*	*S 41*																
	ADR						*S 45*	*S 46*																
	SPL						*S 09*	*S 10*																
MF 17/07 (AT Moreira)	*EVSEA Ctgt 03/2007*	BPIA			X																			
	dont																							
	CME						*S 34*	*S 39*																
	SST						*S 40*	*S 40*																
	ADR						*S 41*	*S 42*																
	SST						*S 43*	*S 43*																
	Permissions						*S 44*	*S 44*																
	Préparation PL						*S 45*	*S 45*																
	PL						*S 46*	*S 47*																
	Confirmations PL						*S 48*	*S 51*																
	Permissions						*S 52*	*S 01*																
	Confirmations PL						*S 02*	*S 06*																
	Permissions						*S 07*	*S 07*																
	Confirmations PL						*S 08*	*S 09*																
	Préparation SPL						*S 10*	*S 11*																
	SPL						*S 12*	*S 14*																

RÉFÉRENCE DU STAGE	DÉSIGNATION DU STAGE	LIEU DU STAGE	CATÉGORIE DE PERSONNEL				DATES		EFFECTIF PAR SESSION	RÉPARTITION PAR DIRECTION							PERSONNEL EXTÉRIEUR SEA							AUTORITÉ CHARGÉE DE PROPOSER LES CANDIDATS
			OFF	SOF	MDR	CIV	Début	Fin		DCSEA	BPIA	EATSEA	DRISEANE	DRISEAA	DRISEAM	LSEA	TERRE	AIR	MER	GEND	DGA	ETRAN	AUTRES	
MF 17/08 (ATC Gobetti)	EVSEA Ctgt 04/07	BPIA			X																			
	dont																							
	CP AVIT						*S 34*	*S 37*																
	CME						*S 38*	*S 43*																
	Permissions						*S 44*	*S 44*																
	SST						*S 45*	*S 46*																
	Préparation PL						*S 47*	*S 47*																
	ADR						*S 48*	*S 49*																
	PL						*S 50*	*S 51*																
	Permissions						*S 52*	*S 01*																
	Confirmations PL						*S 02*	*S 06*																
	Permissions						*S 07*	*S 07*																
	Confirmations PL						*S 08*																	
	Préparation SPL							*S 13*																
	SPL						*S 14*	*S 16*																
	Permissions						*S 17*	*S 17*																

RÉFÉRENCE DU STAGE	DÉSIGNATION DU STAGE	LIEU DU STAGE	CATÉGORIE DE PERSONNEL				DATES		EFFECTIF PAR SESSION	RÉPARTITION PAR DIRECTION							PERSONNEL EXTÉRIEUR SEA							AUTORITÉ CHARGÉE DE PROPOSER LES CANDIDATS
			OFF	SOF	MDR	CIV	Début	Fin		DCSEA	BPIA	EATSEA	DRISEANE	DRISEAA	DRISEAM	LSEA	TERRE	AIR	MER	GEND	DGA	ETRAN	AUTRES	
MF 17/09 (ATC Daudet)	EVSEA Ctgt 04/07	BPIA			X																			
	dont																							
	CP AVIT						*S 34*	*S 37*																
	CME						*S 38*	*S 43*																
	SST						*S 44*	*S 46*																
	ADR						*S 47*	*S 48*																
	Préparation PL						*S 49*	*S 51*																
	Permissions						*S 52*	*S 01*																
	PL						*S 02*	*S 04*																
	Confirmations PL						*S 05*	*S 06*																
	Permissions						*S 07*	*S 07*																
	Confirmations PL						*S 08*																	
	Préparation SPL							*S 15*																
	Permissions						*S 16*	*S 16*																
	SPL						*S 17*	*S 19*																

RÉFÉRENCE DU STAGE	DÉSIGNATION DU STAGE	LIEU DU STAGE	CATÉGORIE DE PERSONNEL				DATES		EFFECTIF PAR SESSION	RÉPARTITION PAR DIRECTION							PERSONNEL EXTÉRIEUR SEA							AUTORITÉ CHARGÉE DE PROPOSER LES CANDIDATS
			OFF	SOF	MDR	CIV	Début	Fin		DCSEA	BPIA	EATSEA	DRISEANE	DRISEAA	DRISEAM	LSEA	TERRE	AIR	MER	GEND	DGA	ETRAN	AUTRES	
MF 17/10	EVSEA Ctgt 10/07	BPIA			X				40															DCSEA
(Adj Colin)	dont																							
	Incorporation						*S 40*	*S 40*																
	FMI						*S 41*	*S 48*																
	CPTD						*S 49*	*S 51*																
	Permissions						*S 52*	*S 01*																
	CPTD						*S 02*	*S 04*																
	CP AVIT						*S 05*	*S 06*																
	Permissions						*S 07*	*S 07*																
	CP AVIT						*S 08*	*S 09*																
	CME						*S 10*	*S 15*																
	Permissions						*S 16*	*S 16*																
	ADR						*S 17*	*S 18*																
	SST						*S 19*	*S 19*																
	Préparation PL						*S 20*	*S 20*																
	PL						*S 21*	*S 23*																
	Confirmations PL						*S 24*	*S 30*																
	Permissions						*S 31*	*S 34*																
	Préparation SPL						*S 35*	*S 35*																
	SPL						*S 36*	*S 38*																

RÉFÉRENCE DU STAGE	DÉSIGNATION DU STAGE	LIEU DU STAGE	CATÉGORIE DE PERSONNEL				DATES		EFFECTIF PAR SESSION	RÉPARTITION PAR DIRECTION							PERSONNEL EXTÉRIEUR SEA							AUTORITÉ CHARGÉE DE PROPOSER LES CANDIDATS
			OFF	SOF	MDR	CIV	Début	Fin		DCSEA	BPIA	EATSEA	DRISEANE	DRISEAA	DRISEAM	LSEA	TERRE	AIR	MER	GEND	DGA	ETRAN	AUTRES	
MF 17/11 (AT Fifi)	EVSEA Ctgt 10/07	BPIA			X				40															DCSEA
	dont																							
	Incorporation						*S 40*	*S 40*																
	FMI						*S 41*	*S 48*																
	CPTD						*S 49*	*S 51*																
	Permissions						*S 52*	*S 01*																
	CPTD						*S 02*	*S 04*																
	CP AVIT						*S 05*	*S 06*																
	Permissions						*S 07*	*S 07*																
	CP AVIT						*S 08*	*S 09*																
	SST						*S 10*	*S 10*																
	Préparation PL						*S 11*	*S 11*																
	ADR						*S 12*	*S 13*																
	PL + permissions						*S 14*	*S 16*																
	Confirmations PL						*S 17*	*S 23*																
	SPL						*S 24*	*S 26*																
	Permissions						*S 27*	*S 30*																
	CME						*S 31*	*S 36*																
	Préparation SPL						*S 37*	*S 38*																
	SPL						*S 39*	*S 41*																

RÉFÉRENCE DU STAGE	DÉSIGNATION DU STAGE	LIEU DU STAGE	CATÉGORIE DE PERSONNEL				DATES		EFFECTIF PAR SESSION	RÉPARTITION PAR DIRECTION							PERSONNEL EXTÉRIEUR SEA							AUTORITÉ CHARGÉE DE PROPOSER LES CANDIDATS
			OFF	SOF	MDR	CIV	Début	Fin		DCSEA	BPIA	EATSEA	DRISEANE	DRISEAA	DRISEAM	LSEA	TERRE	AIR	MER	GEND	DGA	ETRAN	AUTRES	
MF 17/12	EVSEA Ctgt 03/08	BPIA			X				40	Sous réserve recrutement														DCSEA
	dont																							
	Incorporation						*S 10*	*S 10*																
	FMI						*S 11*	*S 18*																
	Permissions						*S 19*	*S 19*																
	CP TD						*S 20*	*S 25*																
	CP AVIT						*S 26*	*S 30*																
	Permissions						*S 31*	*S 34*																
	CME						*S 35*	*S 40*																
	Permissions						*S 41*	*S 41*																
	ADR						*S 42*	*S 43*																
	SST						*S 44*	*S 44*																
	Préparation PL						*S 45*	*S 45*																
	PL						*S 46*	*S 48*																
	Confirmations PL						*S 49*	*S 51*																
	Permissions						*S 52*	*S 01*																
	Confirmations PL						*S 02*	*S 08*																
	Permissions						*S 09*	*S 09*																
	Préparation SPL						*S 10*	*S 10*																
	SPL						*S 11*	*S 13*																

RÉFÉRENCE DU STAGE	DÉSIGNATION DU STAGE	LIEU DU STAGE	CATÉGORIE DE PERSONNEL				DATES		EFFECTIF PAR SESSION	RÉPARTITION PAR DIRECTION							PERSONNEL EXTÉRIEUR SEA							AUTORITÉ CHARGÉE DE PROPOSER LES CANDIDATS
			OFF	SOF	MDR	CIV	Début	Fin		DCSEA	BPIA	EATSEA	DRISEANE	DRISEAA	DRISEAM	LSEA	TERRE	AIR	MER	GEND	DGA	ETRAN	AUTRES	
MF 20	**Stage ADR Base + Citernes**																							
MF 20/01	Armée de l'air	BPIA		X	X	X	03.09.07	11.09.07	20									20						RA
MF 20/02	SEA	BPIA		X	X	X	03.09.07	11.09.07	20															BPIA/DRISEA
réf stage EV + MF 20/03	BPIA G2 et SEA	BPIA		X	X	X	17.09.07	25.09.07	20															BPIA/DRISEA
réf stage EV	BPIA/G2	BPIA			X		17.09.07	25.09.07	20		20													BPIA
MF 20/04	Armée de terre	BPIA		X	X	X	01.10.07	09.10.07	20								20							DPMAT
MF 20/05	Armée de l'air	BPIA		X	X	X	01.10.07	09.10.07	20									20						RA
réf stage EV + MF 20/06	BPIA G2 et SEA	BPIA		X	X	X	10.10.07	18.10.07	20															BPIA/DRISEA

réf stage EV	BPIA/G2	BPIA			X		10.10.07	18.10.07	20		20											BPIA
réf stage EV + MF 20/07	BPIA G2 et SEA	BPIA		X	X	X	05.11.07	13.11.07	20													BPIA/DRISEA

RÉFÉRENCE DU STAGE	DÉSIGNATION DU STAGE	LIEU DU STAGE	CATÉGORIE DE PERSONNEL				DATES		EFFECTIF PAR SESSION	RÉPARTITION PAR DIRECTION							PERSONNEL EXTÉRIEUR SEA							AUTORITÉ CHARGÉE DE PROPOSER LES CANDIDATS
			OFF	SOF	MDR	CIV	Début	Fin		DCSEA	BPIA	EATSEA	DRSEANE	DRSEAA	DRSEAM	LSEA	TERRE	AIR	MER	GEND	DGA	ETRAN	AUTRES	
réf stage EV	BPIA/G2	BPIA			X		05.11.07	13.11.07	20		20													BPIA
MF20/08	Armée de l'air	BPIA		X	X	X	05.11.07	13.11.07	20									20						RA
réf stage EV + MF 20/09	BPIA G2 et SEA	BPIA		X	X	X	19.11.07	27.11.07	20															BPIA/DRISEA
réf stage EV	BPIA/G2	BPIA			X		19.11.07	27.11.07	20		20													BPIA
réf stage EV + MF 20/10	BPIA G2 et SEA	BPIA		X	X	X	28.11.07	06.12.07	20															BPIA/DRISEA
réf stage EV	BPIA/G2	BPIA			X		28.11.07	06.12.07	20		20													BPIA
MF 20/11	Armée de terre	BPIA		X	X	X	10.12.07	18.12.07	20								20							DPMAT
MF 20/12	SEA	BPIA		X	X	X	10.12.07	18.12.07	20															BPIA/DRISEA

MF 20/13	Gendarmerie	BPIA		X	X	X	10.12.07	18.12.07	20											20			DGGN
MF 20/14	SEA	BPIA		X	X	X	07.01.08	15.01.08	20														BPIA/DRISEA

RÉFÉRENCE DU STAGE	DÉSIGNATION DU STAGE	LIEU DU STAGE	CATÉGORIE DE PERSONNEL				DATES		EFFECTIF PAR SESSION	RÉPARTITION PAR DIRECTION							PERSONNEL EXTÉRIEUR SEA							AUTORITÉ CHARGÉE DE PROPOSER LES CANDIDATS
			OFF	SOF	MDR	CIV	Début	Fin		DCSEA	BPIA	EATSEA	DRISEANE	DRISEAA	DRISEAM	LSEA	TERRE	AIR	MER	GEND	DGA	ETRAN	AUTRES	
MF 20/15	Armée de terre	BPIA		X	X	X	07.01.08	15.01.08	20								20							DPMAT
MF 20/16	Gendarmerie	BPIA		X	X	X	07.01.08	15.01.08	20											20				DGGN
MF 20/17	Armée de l'air	BPIA		X	X	X	21.01.08	29.01.08	20									20						RA
MF 20/18	Marine nationale	BPIA		X	X	X	21.01.08	29.01.08	20										20					EMM
MF 20/19	Armée de terre	BPIA		X	X	X	30.01.08	07.02.08	20								20							DPMAT
réf stage BETE	BPIA/ATS	BPIA		X			30.01.08	07.02.08	20															BPIA
MF 20/20	SEA	BPIA		X	X	X	25.02.08	04.03.08	20															BPIA/DRISEA
MF 20/21	Armée de l'air	BPIA		X	X	X	25.02.08	04.03.08	20									20						RA

MF 20/22	Armée de l'air	BPIA		X	X	X	05.03.08	13.03.08	20									20					RA
MF 20/23	SEA	BPIA		X	X	X	05.03.08	13.03.08	20														BPIA/DRISEA

RÉFÉRENCE DU STAGE	DÉSIGNATION DU STAGE	LIEU DU STAGE	CATÉGORIE DE PERSONNEL				DATES		EFFECTIF PAR SESSION	RÉPARTITION PAR DIRECTION							PERSONNEL EXTÉRIEUR SEA							AUTORITÉ CHARGÉE DE PROPOSER LES CANDIDATS
			OFF	SOF	MDR	CIV	Début	Fin		DCSEA	BPIA	EATSEA	DRISEANE	DRISEAA	DRISEAM	LSEA	TERRE	AIR	MER	GEND	DGA	ETRAN	AUTRES	
réf stage EV + MF 20/24	BPIA G2 et SEA	BPIA		X	X	X	17.03.08	26.03.08	20															BPIA/DRISEA
réf stage EV	BPIA/G2	BPIA			X		17.03.08	26.03.08	20															BPIA
MF 20/25	Armée de terre	BPIA		X	X	X	17.03.08	26.03.08	20								20							DPMAT
MF 20/26	Armée de l'air	BPIA		X	X	X	31.03.08	08.04.08	20									20						R.A.
MF 20/27	Armée de terre	BPIA		X	X	X	31.03.08	08.04.08	20								20							DPMAT
réf stage EV + MF 20/28	BPIA G2 et SEA	BPIA		X	X	X	21.04.08	29.04.08	20															BPIA/DRISEA
réf stage EV	DE/G2	BPIA			X		21.04.08	29.04.08	20		20													BPIA
MF 20/29	Armée de terre	BPIA		X	X	X	21.04.08	29.04.08	20								20							DPMAT

MF 20/30	Armée de terre	BPIA		X	X	X	14.05.08	22.05.08	20								20						DPMAT
MF 20/31	SEA	BPIA		X	X	X	14.05.08	22.05.08	20														BPIA/DRISEA

RÉFÉRENCE DU STAGE	DÉSIGNATION DU STAGE	LIEU DU STAGE	CATÉGORIE DE PERSONNEL				DATES		EFFECTIF PAR SESSION	RÉPARTITION PAR DIRECTION							PERSONNEL EXTÉRIEUR SEA							AUTORITÉ CHARGÉE DE PROPOSER LES CANDIDATS
			OFF	SOF	MDR	CIV	Début	Fin		DCSEA	BPIA	EATSEA	DRISEANE	DRISEAA	DRISEAM	LSEA	TERRE	AIR	MER	GEND	DGA	ETRAN	AUTRES	
MF 20/32	Armée de l'air	BPIA		X	X	X	14.05.08	22.05.08	20									20						RA
MF 20/33	Armée de terre	BPIA		X	X	X	26.05.08	03.06.08	20								20							DPMAT
MF 20/34	Gendarmerie	BPIA		X	X	X	26.05.08	03.06.08	20											20				DGGN
MF 20/35	SEA	BPIA		X	X	X	26.05.08	03.06.08	20															BPIA/DRISEA
MF 20/36	Armée de terre	BPIA		X	X	X	09.06.08	17.06.08	20								20							DPMAT
MF 20/37	SEA	BPIA		X	X	X	09.06.08	17.06.08	20															BPIA/DRISEA
MF 20/38	Armée de terre	BPIA		X	X	X	18.06.08	26.06.08	20								20							DPMAT
MF 20/39	Armée de l'air	BPIA		X	X	X	18.06.08	26.06.08	20									20						RA

MF 20/40	Armée de terre	BPIA		X	X	X	30.06.08	08.07.08	20								20							DPMAT
MF 20/41	Armée de l'air	BPIA		X	X	X	30.06.08	08.07.08	20									20						RA

RÉFÉRENCE DU STAGE	DÉSIGNATION DU STAGE	LIEU DU STAGE	CATÉGORIE DE PERSONNEL				DATES		EFFECTIF PAR SESSION	RÉPARTITION PAR DIRECTION							PERSONNEL EXTÉRIEUR SEA							AUTORITÉ CHARGÉE DE PROPOSER LES CANDIDATS
			OFF	SOF	MDR	CIV	Début	Fin		DCSEA	BPIA	EATSEA	DRISEANE	DRISEAA	DRISEAM	LSEA	TERRE	AIR	MER	GEND	DGA	ETRAN	AUTRES	
MF 25	**Stage ADR Base**																							
MF 25/01	Armée de terre	BPIA		X	X	X	03.09.07	05.09.07	20								20							DPMAT
MF 25/02	Armée de terre	BPIA		X	X	X	17.09.07	19.09.07	20								20							DPMAT
MF 25/03	Armée de terre	BPIA		X	X	X	01.10.07	03.10.07	20								20							DPMAT
MF 25/04	Armée de terre	BPIA		X	X	X	22.10.07	24.10.07	20								20							DPMAT
MF 25/05	Marine/SSA	BPIA		X	X	X	22.10.07	24.10.07	20										10				10	EMM/DCSSA
MF 25/06	Armée de terre	BPIA		X	X	X	17.12.07	19.12.07	20								20							DPMAT
MF 25/06	Armée de terre	BPIA		X	X	X	17.12.07	19.12.07	20								20							DPMAT

RÉFÉRENCE DU STAGE	DÉSIGNATION DU STAGE	LIEU DU STAGE	CATÉGORIE DE PERSONNEL				DATES		EFFECTIF PAR SESSION	RÉPARTITION PAR DIRECTION							PERSONNEL EXTÉRIEUR SEA							AUTORITÉ CHARGÉE DE PROPOSER LES CANDIDATS
			OFF	SOF	MDR	CIV	Début	Fin		DCSEA	BPIA	EATSEA	DRISEANE	DRISEAA	DRISEAM	LSEA	TERRE	AIR	MER	GEND	DGA	ETRAN	AUTRES	
MF 22	**Stage ADR Base + Classe 1 (Munitions)**																							
MF 22/01	Armée de terre	BPIA		X	X	X	03.09.07	07.09.07	20								20							DPMAT
MF 22/02	Armée de terre	BPIA		X	X	X	10.09.07	14.09.07	20								20							DPMAT
MF 22/03	Armée de terre	BPIA		X	X	X	10.09.07	14.09.07	20								20							DPMAT
MF 22/04	Armée de terre	BPIA		X	X	X	17.09.07	21.09.07	20								20							DPMAT
MF 22/05	Armée de terre	BPIA		X	X	X	24.09.07	28.09.07	20								20							DPMAT
MF 22/06	Armée de terre	BPIA		X	X	X	24.09.07	28.09.07	20								20							DPMAT
MF 22/07	Armée de terre	BPIA		X	X	X	01.10.07	05.10.07	20								20							DPMAT

MF 22/08	Armée de terre	BPIA		X	X	X	08.10.07	12.10.07	20							20							DPMAT
MF 22/09	Armée de terre	BPIA		X	X	X	08.10.07	12.10.07	20							20							DPMAT
MF 22/10	Armée de terre	BPIA		X	X	X	15.10.07	19.10.07	20							20							DPMAT

RÉFÉRENCE DU STAGE	DÉSIGNATION DU STAGE	LIEU DU STAGE	CATÉGORIE DE PERSONNEL				DATES		EFFECTIF PAR SESSION	RÉPARTITION PAR DIRECTION							PERSONNEL EXTÉRIEUR SEA							AUTORITÉ CHARGÉE DE PROPOSER LES CANDIDATS
			OFF	SOF	MDR	CIV	Début	Fin		DCSEA	BPIA	EATSEA	DRISEANE	DRISEAA	DRISEAM	LSEA	TERRE	AIR	MER	GEND	DGA	ETRAN	AUTRES	
MF 22/11	Armée de terre	BPIA		X	X	X	15.10.07	19.10.07	20								20							DPMAT
MF 22/12	Armée de terre	BPIA		X	X	X	22.10.07	26.10.07	20								20							DPMAT
MF 22/13	Armée de terre	BPIA		X	X	X	22.10.07	26.10.07	20								20							DPMAT
MF 22/14	Armée de terre	BPIA		X	X	X	05.11.07	09.11.07	20								20							DPMAT
MF 22/15	Marine	BPIA		X	X	X	05.11.07	09.11.07	20										20					EMM
MF 22/16	Armée de terre	BPIA		X	X	X	12.11.07	16.11.07	20								20							DPMAT
MF 22/17	Armée de terre	ELT		X	X	X	12.11.07	16.11.07	20								20							DPMAT
MF 22/18	Armée de terre	BPIA		X	X	X	19.11.07	23.11.07	20								20							DPMAT

MF 22/19	Armée de terre	BPIA		X	X	X	19.11.07	23.11.07	20								20						DPMAT
MF 22/20	Gendarmerie	BPIA		X	X	X	26.11.07	30.11.07	20											20			DGGN

RÉFÉRENCE DU STAGE	DÉSIGNATION DU STAGE	LIEU DU STAGE	CATÉGORIE DE PERSONNEL				DATES		EFFECTIF PAR SESSION	RÉPARTITION PAR DIRECTION							PERSONNEL EXTÉRIEUR SEA							AUTORITÉ CHARGÉE DE PROPOSER LES CANDIDATS
			OFF	SOF	MDR	CIV	Début	Fin		DCSEA	BPIA	EATSEA	DRISEANE	DRISEAA	DRISEAM	LSEA	TERRE	AIR	MER	GEND	DGA	ETRAN	AUTRES	
MF 22/21	Armée de terre	BPIA		X	X	X	03.12.07	07.12.07	20								20							DPMAT
MF 22/22	Armée de terre	BPIA		X	X	X	03.12.07	07.12.07	20								20							DPMAT
MF 22/23	Armée de terre	BPIA		X	X	X	10.12.07	14.12.07	20								20							DPMAT
MF 22/24	Armée de l'air	BPIA		X	X	X	10.12.07	14.12.07	20									20						RA
MF 22/25	Armée de terre	BPIA		X	X	X	07.01.08	11.01.08	20								20							DPMAT
MF 22/26	Armée de terre	ELT		X	X	X	07.01.08	11.01.08	20								20							DPMAT
MF 22/27	Armée de terre	BPIA		X	X	X	14.01.08	18.01.08	20								20							DPMAT
MF 22/28	Armée de terre	BPIA		X	X	X	14.01.08	18.01.08	20								20							DPMAT

MF 22/29	Armée de terre	BPIA		X	X	X	21.01.08	25.01.08	20							20							DPMAT
MF 22/30	Armée de terre	BPIA		X	X	X	21.01.08	25.01.08	20							20							DPMAT
MF 22/31	Armée de terre	BPIA		X	X	X	21.01.08	25.01.08	20							20							DPMAT

RÉFÉRENCE DU STAGE	DÉSIGNATION DU STAGE	LIEU DU STAGE	CATÉGORIE DE PERSONNEL				DATES		EFFECTIF PAR SESSION	RÉPARTITION PAR DIRECTION							PERSONNEL EXTÉRIEUR SEA							AUTORITÉ CHARGÉE DE PROPOSER LES CANDIDATS
			OFF	SOF	MDR	CIV	Début	Fin		DCSEA	BPIA	EATSEA	DRISEANE	DRISEAA	DRISEAM	LSEA	TERRE	AIR	MER	GEND	DGA	ETRAN	AUTRES	
MF 22/32	Armée de terre	BPIA		X	X	X	28.01.08	01.02.08	20								20							DPMAT
MF 22/33	Armée de terre	BPIA		X	X	X	28.01.08	01.02.08	20								20							DPMAT
MF 22/34	Armée de terre	BPIA		X	X	X	04.02.08	08.02.08	20								20							DPMAT
MF 22/35	Armée de terre	BPIA		X	X	X	25.02.08	29.02.08	20								20							DPMAT
MF 22/36	Armée de terre	BPIA		X	X	X	25.02.08	29.02.08	20								20							DPMAT
MF 22/37	Armée de terre	BPIA		X	X	X	25.02.08	29.02.08	20								20							DPMAT
MF 22/38	Armée de terre	BPIA		X	X	X	03.03.08	07.03.08	20								20							DPMAT
MF 22/39	Armée de terre	BPIA		X	X	X	03.03.08	07.03.08	20								20							DPMAT

MF 22/40	Armée de terre	BPIA		X	X	X	10.03.08	14.03.08	20								20						DPMAT
MF 22/41	Armée de terre	BPIA		X	X	X	10.03.08	14.03.08	20								20						DPMAT

RÉFÉRENCE DU STAGE	DÉSIGNATION DU STAGE	LIEU DU STAGE	CATÉGORIE DE PERSONNEL				DATES		EFFECTIF PAR SESSION	RÉPARTITION PAR DIRECTION							PERSONNEL EXTÉRIEUR SEA							AUTORITÉ CHARGÉE DE PROPOSER LES CANDIDATS
			OFF	SOF	MDR	CIV	Début	Fin		DCSEA	BPIA	EATSEA	DRISEANE	DRISEAA	DRISEAM	LSEA	TERRE	AIR	MER	GEND	DGA	ETRAN	AUTRES	
MF 22/42	Armée de terre	BPIA		X	X	X	10.03.08	14.03.08	20								20							DPMAT
MF 22/43	Armée de terre	BPIA		X	X	X	17.03.08	21.03.08	20								20							DPMAT
MF 22/44	Armée de terre	BPIA		X	X	X	17.03.08	21.03.08	20								20							DPMAT
MF 22/45	Armée de terre	BPIA		X	X	X	31.03.08	04.04.08	20								20							DPMAT
MF 22/46	Armée de terre	BPIA		X	X	X	31.03.08	04.04.08	20								20							DPMAT
MF 22/47	Armée de terre	BPIA		X	X	X	07.04.08	11.04.08	20								20							DPMAT
MF 22/48	Armée de terre	BPIA		X	X	X	07.04.08	11.04.08	20								20							DPMAT
MF 22/49	Armée de l'air	BPIA		X	X	X	07.04.08	11.04.08	20									20						RA

MF 22/50	Armée de terre	BPIA		X	X	X	21.04.08	25.04.08	20								20						DPMAT
MF 22/51	Armée de terre	BPIA		X	X	X	21.04.08	25.04.08	20								20						DPMAT
MF 22/52	Armée de terre	BPIA		X	X	X	19.05.08	23.05.08	20								20						DPMAT

RÉFÉRENCE DU STAGE	DÉSIGNATION DU STAGE	LIEU DU STAGE	CATÉGORIE DE PERSONNEL				DATES		EFFECTIF PAR SESSION	RÉPARTITION PAR DIRECTION							PERSONNEL EXTÉRIEUR SEA							AUTORITÉ CHARGÉE DE PROPOSER LES CANDIDATS
			OFF	SOF	MDR	CIV	Début	Fin		DCSEA	BPIA	EATSEA	DRISEANE	DRISEAA	DRISEAM	LSEA	TERRE	AIR	MER	GEND	DGA	ETRAN	AUTRES	
MF 22/53	Armée de terre	BPIA		X	X	X	19.05.07	23.05.07	20								20							DPMAT
MF 22/54	Armée de terre	BPIA		X	X	X	26.05.08	30.05.08	20								20							DPMAT
MF 22/55	Armée de terre	BPIA		X	X	X	26.05.07	30.05.07	20								20							DPMAT
MF 22/56	Armée de terre	BPIA		X	X	X	02.06.08	06.06.08	20								20							DPMAT
MF 22/57	Armée de terre	BPIA		X	X	X	02.06.08	06.06.08	20								20							DPMAT
MF 22/58	Armée de terre	BPIA		X	X	X	09.06.08	13.06.08	20								20							DPMAT
MF 22/59	Armée de terre	BPIA		X	X	X	09.06.08	13.06.08	20								20							DPMAT
MF 22/60	Armée de terre	BPIA		X	X	X	09.06.08	13.06.08	20								20							DPMAT

MF 22/61	Armée de terre	BPIA		X	X	X	16.06.08	20.06.08	20							20							DPMAT
MF 22/62	Armée de terre	BPIA		X	X	X	16.06.08	20.06.08	20							20							DPMAT
MF 22/63	Armée de terre	BPIA		X	X	X	23.06.08	27.06.08	20							20							DPMAT

RÉFÉRENCE DU STAGE	DÉSIGNATION DU STAGE	LIEU DU STAGE	CATÉGORIE DE PERSONNEL				DATES		EFFECTIF PAR SESSION	RÉPARTITION PAR DIRECTION							PERSONNEL EXTÉRIEUR SEA							AUTORITÉ CHARGÉE DE PROPOSER LES CANDIDATS
			OFF	SOF	MDR	CIV	Début	Fin		DCSEA	BPIA	EATSEA	DRISEANE	DRISEAA	DRISEAM	LSEA	TERRE	AIR	MER	GEND	DGA	ETRAN	AUTRES	
MF 22/64	Armée de terre	BPIA		X	X	X	23.06.08	27.06.08	20								20							DPMAT
MF 22/65	Armée de terre	BPIA		X	X	X	30.06.08	04.07.08	20								20							DPMAT
MF 22/66	Armée de terre	BPIA		X	X	X	30.06.08	04.07.08	20								20							DPMAT
MF 22/67	Armée de terre	ELT		X	X	X	07.07.08	11.07.08	20								20							DPMAT

RÉFÉRENCE DU STAGE	DÉSIGNATION DU STAGE	LIEU DU STAGE	CATÉGORIE DE PERSONNEL				DATES		EFFECTIF PAR SESSION	RÉPARTITION PAR DIRECTION							PERSONNEL EXTÉRIEUR SEA							AUTORITÉ CHARGÉE DE PROPOSER LES CANDIDATS
			OFF	SOF	MDR	CIV	Début	Fin		DCSEA	BPIA	EATSEA	DRISEANE	DRISEAA	DRISEAM	LSEA	TERRE	AIR	MER	GEND	DGA	ETRAN	AUTRES	
MF 24	**Stage ADR information**																							
MF 24/01	Chefs établissement	BPIA ***Arrivée*** ***Départ***	X	X		X	06.02.08 ***13 h 00***	08.02.08 ***12 h 00***																DRISEA
MF 24/02	Chargeurs	BPIA ***Arrivée*** ***Départ***				X	04.06.08 ***13 h 00***	06.06.08 ***12 h 00***																DRISEA

RÉFÉRENCE DU STAGE	DÉSIGNATION DU STAGE	LIEU DU STAGE	CATÉGORIE DE PERSONNEL				DATES		EFFECTIF PAR SESSION	RÉPARTITION PAR DIRECTION							PERSONNEL EXTÉRIEUR SEA							AUTORITÉ CHARGÉE DE PROPOSER LES CANDIDATS
			OFF	SOF	MDR	CIV	Début	Fin		DCSEA	BPIA	EATSEA	DRISEANE	DRISEAA	DRISEAM	LSEA	TERRE	AIR	MER	GEND	DGA	ETRAN	AUTRES	
MF 34/01	Stage caristes	Bourges		X	X	X	01.10.07	04.10.07	8		2		2	2	2									BPIA/DRISEA
MF 34/02	Stage caristes	Bourges		X	X	X	25.02.08	28.02.08	8		2		2	2	2									BPIA/DRISEA
MF 34/03	Stage caristes	Bourges		X	X	X	16.06.08	19.06.08	8		2		2	2	2									BPIA/DRISEA

RÉFÉRENCE DU STAGE	DÉSIGNATION DU STAGE	LIEU DU STAGE	CATÉGORIE DE PERSONNEL				DATES		EFFECTIF PAR SESSION	RÉPARTITION PAR DIRECTION							PERSONNEL EXTÉRIEUR SEA							AUTORITÉ CHARGÉE DE PROPOSER LES CANDIDATS
			OFF	SOF	MDR	CIV	Début	Fin		DCSEA	BPIA	EATSEA	DRISEANE	DRISEAA	DRISEAM	LSEA	TERRE	AIR	MER	GEND	DGA	ETRAN	AUTRES	
MF 35/01	Stage SAMBRON	BPIA		X	X	X	10.12.07	14.12.07	6															BPIA
MF 35/02	Stage SAMBRON	BPIA		X	X	X	04.02.08	08.02.08	6															BPIA
MF 35/03	Stage SAMBRON	BPIA		X	X	X	21.04.08	25.04.08	6															BPIA

RÉFÉRENCE DU STAGE	DÉSIGNATION DU STAGE	LIEU DU STAGE	CATÉGORIE DE PERSONNEL				DATES		EFFECTIF PAR SESSION	RÉPARTITION PAR DIRECTION							PERSONNEL EXTÉRIEUR SEA							AUTORITÉ CHARGÉE DE PROPOSER LES CANDIDATS
			OFF	SOF	MDR	CIV	Début	Fin		DCSEA	BPIA	EATSEA	DRISEANE	DRISEAA	DRISEAM	LSEA	TERRE	AIR	MER	GEND	DGA	ETRAN	AUTRES	
MF 33/01	Stage perfectionnement de conduite	BPIA/APTH		X	X	X	05.11.07	06.11.07	8		2		2	2	2									BPIA/DRISEA
MF 33/02	Stage perfect conduite	BPIA/APTH		X	X	X	10.03.08	11.03.08	8		2		2	2	2									BPIA/DRISEA
MF 33/03	Stage perfect conduite	BPIA/APTH		X	X	X	19.05.08	20.05.08	8		2		2	2	2									BPIA/DRISEA